

Introduction

L'histoire libérale de la modernité a durablement marqué de son empreinte la science historique et la pensée politique. Elle est pourtant restée dans l'ombre. Cet ouvrage la met en pleine lumière, en reconstruisant le modèle inédit d'écriture de l'histoire qu'elle met en place au cours de la première moitié du XIX^e siècle. Elle impose la figure d'un sujet de l'histoire luttant contre l'oppression, mais aussi contre l'occultation de l'oppression, c'est-à-dire pour la liberté comme pour la vérité. Elle renverse ainsi le discours aristocratique de la « guerre des races » hérité du siècle précédent : c'est du côté des vaincus qu'il faut se situer pour écrire l'histoire de la modernité. Ce modèle d'écriture de l'histoire est à la fois politique et scientifique. Il est libéral, car il suppose que la liberté humaine se déploierait spontanément si elle n'était pas entravée et voit dans l'abolition de la domination la seule tâche politique. Il émerge des premiers écrits de l'historien Augustin Thierry au cours des années 1820 et donne rapidement lieu à

deux réinterprétations antagonistes : l'histoire de la nation, qui mène à Jules Michelet, et l'histoire de la lutte des classes, portée par Karl Marx. Bien que Marx s'en soit distancié après 1848, en en livrant une critique décisive, ce modèle n'en a pas moins continué d'inspirer, à travers et par-delà le marxisme, la pensée critique jusqu'aujourd'hui.

Le sujet de la critique

La mise au jour de l'histoire libérale de la modernité éclaire le problème persistant auquel est confrontée la pensée critique contemporaine. Elle est aujourd'hui prise entre le pôle des discours abstraits universalistes, qui peinent à relier au social les normes qu'ils invoquent pour penser la justice, et le pôle des discours explicitement situés, qui peinent à justifier le choix de la position sociale depuis laquelle ils dénoncent l'injustice. Si diverses théories s'attachent à dépasser cette dichotomie, la difficulté ne peut être levée tant qu'est laissé en suspens le rapport entre critique et histoire.

Celui-ci a longtemps été pensé dans un cadre marxiste : le sujet des luttes historiques, le prolétariat, était alors en même temps le sujet de la critique. Le marxisme ne prétendait certes pas restituer les discours des prolétaires, mais considérait qu'il fallait se situer *de leur côté* des luttes pour produire une forme non idéologique de savoir. Or l'éclipse de la figure du

prolétariat a laissé une vacance dans l'espace de la critique, en ébranlant l'évidence de cette coïncidence entre sujet de l'histoire et de la critique. Cette disparition a eu des effets incontestablement salutaires. Elle a permis la mise au jour des formes multiples de la domination – coloniales, raciales, de genres ou de sexes –, ainsi que de leurs intersections. Elle a enrichi la description des rapports sociaux, tout en aiguisant le sens de la justice. Des maux et des atteintes aux droits qui échappaient auparavant aux regards, y compris à ceux qui se prévalaient des diagnostics les plus lucides sur les sociétés modernes, sont enfin devenus visibles. Le sujet des luttes s'est ainsi pluralisé, en cessant de s'assimiler à la seule figure de l'ouvrier blanc et masculin. Cette prise de conscience a de surcroît permis de révéler l'aptitude des acteurs et actrices à penser par eux-mêmes l'expérience de la domination, sans avoir besoin de s'inscrire dans un cadre construit d'avance par les théoriciens. Quelque chose de la critique marxienne ancienne manière venait néanmoins toujours à manquer.

C'est qu'il ne suffit pas d'élargir la focale, du prolétariat à de nouveaux groupes dominés, pour retrouver la puissance de la vision marxienne sans en porter les œillères. Le problème ne réside pas, comme on le dit parfois, dans la difficulté à hiérarchiser la pluralité des formes de domination désormais reconnues. Il tient plutôt à la nécessité de construire un diagnostic susceptible de s'articuler aux revendications situées

des acteurs, sans s'épuiser dans la collecte des expériences singulières. Or c'est l'histoire des sociétés modernes, marquées par l'accroissement de l'exploitation, qui offrait au marxisme le support de ce diagnostic, en lui permettant de relier l'expérience située de l'injustice à la généralité de la théorie. L'histoire a, plus largement, toujours constitué l'indispensable point de contact entre les sciences sociales et la philosophie politique dès lors qu'elles assument un discours critique¹. Pour cette raison, même les formes de critique les plus réticentes à s'engager dans une théorie de l'histoire adoptent une vision minimale de l'histoire moderne, qui passe généralement par une prise de position vis-à-vis du marxisme. Tout en abandonnant la figure du prolétariat et l'évolutionnisme jugé sous-jacent à l'idée d'un sujet de l'histoire, elles maintiennent souvent la conviction marxiste que l'histoire est toujours celle des luttes et que la critique doit se positionner du côté de celles et ceux qui résistent à l'oppression.

1. La rare défense de l'entière autonomie du discours philosophique vis-à-vis des sciences sociales se traduit pour cette raison par une critique de l'histoire (voir Léo Strauss, *Droit naturel et histoire* [1953], trad. M. Nathan et E. de Dampierre, Paris, Flammarion, 2008), de même que la revendication d'une critique sociologique non contaminée par la philosophie prend la forme d'un rejet de l'histoire (voir Albert Ogien, « Une critique sans institutions et sans histoire ? », *Actuels Marx confrontations*, 2002, p. 161-175).

Mais ont-elles véritablement renoncé, ce faisant, à se donner un sujet de l'histoire ? Il faut en effet isoler le noyau théorique d'une telle idée de ses interprétations évolutionnistes. L'idée de sujet de l'histoire est souvent identifiée à celle d'un vainqueur des luttes historiques, et se trouve en conséquence associée à des formes nationalistes ou communistes de téléologie, annonçant le triomphe de la nation ou de la classe opprimée, qui se sont avérées à la fois vaines et dangereuses. Mais la notion de « sujet » ne renvoie qu'à la capacité d'action, et non au succès de celle-ci : elle ne présuppose aucunement la victoire, et encore moins son caractère inéluctable. L'idée de sujet de l'histoire est aussi fréquemment associée à une forme essentialiste de holisme, traitant les groupes comme de grands individus. L'idée d'une capacité d'action collective est pourtant dissociable de tout essentialisme : la notion de « sujet » collectif n'implique aucune vision particulière de l'action collective. Le sujet de l'histoire désigne seulement l'acteur du point de vue duquel l'histoire prend son sens véritable.

Or les discours critiques contemporains continuent de se donner un tel sujet, qu'ils le définissent par l'oppression qu'il subit – les « dominés », les « subalternes » – ou par les idéaux qu'il porte – les « luttes démocratiques », voire « la démocratie »¹.

1. Ainsi, chez Rancière, l'opposition entre « la démocratie » et « la haine de la démocratie » restaure l'opposition entre un

Dans tous les cas, ces termes désignent, comme dans le marxisme, les acteurs d'un combat contre l'assujettissement, qui confère son sens politique à l'histoire. La réapparition d'un sujet de l'histoire n'a rien d'étonnant, car elle permet en même temps de donner un sujet à la critique. C'est du point de vue de ce sujet que peuvent être dégagés les normes de la critique et l'espace d'un savoir non idéologique. Il permet ainsi de dépasser l'alternative entre l'affirmation philosophique *a priori* d'une normativité universelle et le constat sociologique de l'hétérogénéité des normes. Et parce que l'existence de ce sujet est historique et non naturelle, elle peut être induite de traces infimes : elle est conçue comme toujours déjà entravée par d'autres forces historiques qui en brident les manifestations. Mais alors que l'identification de ce sujet était, dans le marxisme, fondée sur une théorie sociale et économique de l'histoire, elle ne l'est que rarement dans les pensées critiques contemporaines, réticentes à s'engager dans la théorie de l'histoire. L'identification du sujet de l'histoire est par

sujet identifié à la vérité et à la liberté et un adversaire oppresseur et idéologue. La démocratie «est l'action qui sans cesse arrache aux gouvernements oligarchiques le monopole de la vie publique et à la richesse la toute-puissance sur les vies. Elle est la puissance qui doit, aujourd'hui plus que jamais, se battre contre la confusion de ces pouvoirs en une seule et même loi de la domination» (*La Haine de la démocratie*, Paris, La Fabrique, 2005, p. 105).

conséquent postulée plutôt qu'établie, ce qui affaiblit le dispositif critique.

La réduction du legs marxiste à l'idée selon laquelle l'histoire est faite de luttes est manifeste, par exemple, lorsque Étienne Balibar examine les trois principaux concepts présidant à l'attribution d'identité aux collectifs modernes : race, nation, classe¹. Bien que les concepts de race et de nation ne se superposent pas, la racialisation naturaliste de l'identité constitue à ses yeux une « tendance nécessaire » à la formation des identités nationales². La notion de classe resterait donc désormais le seul support envisageable de reconstitution d'un sujet cohérent de la critique. Toutefois, soucieux de s'affranchir de la figure étriquée du prolétariat, Balibar souligne son intrication coupable avec celle de l'homme blanc. L'infiltration observée du racisme dans l'ancienne lutte des classes n'en est pas un dévoiement contingent : elle révèle sa construction nationale, et donc tendanciellement nationaliste. Pour préserver la force contestataire de la notion de « classe », en la détournant de l'orbite de la « nation » et de la « race »,

-
1. Étienne Balibar et Immanuel Wallerstein, *Race, nation, classe. Les identités ambiguës* (1988), Paris, La Découverte, 2018. (On n'évoque pas ici les chapitres rédigés par Wallerstein, qui défendent une forme plus classique de marxisme.)
 2. *Ibid.*, p. 69.

il faudrait ne retenir du marxisme que « la thèse de l'universalité de l'antagonisme »¹, détachée de l'identité de classe, c'est-à-dire reconnaître l'existence d'une « lutte des classes sans classes »², en la repensant au niveau international. L'héritage de Marx pour la pensée critique contemporaine tiendrait alors dans l'idée que « ce qui *lie* entre eux les groupes sociaux et les individus n'est pas un bien commun supérieur, ou un ordre juridique, mais un conflit en perpétuel développement³ ». Seul le primat de la lutte, et non le contenu sociologique ou politique de l'idée de classe, devrait être conservé du marxisme.

Cette vision agonistique de la société exerce toujours un fort ascendant sur une large part de la pensée critique contemporaine, qui reste dépendante de l'existence d'une lutte susceptible de structurer l'espace de la critique. Or elle trouve son origine, par-delà le marxisme, dans le discours de la *guerre des races*. Dès lors que la lutte des classes devient « sans classes », elle recouvre en réalité la forme qu'elle revêtait avant même l'avènement du marxisme.

1. *Ibid.*, p. 242.

2. *Ibid.*, p. 225.

3. *Ibid.*, p. 226-227.

L'universalité de l'antagonisme ?

L'importance du discours de la guerre des races a été mise en lumière par Michel Foucault¹. S'il associe d'abord cette expression à l'ensemble de textes publiés dès le XVI^e siècle décrivant un « conflit en perpétuel développement » entre plusieurs groupes politiques, il attribue au comte Henri de Boulainvilliers sa transformation décisive en discours « historico-politique » au tournant des XVII^e et XVIII^e siècles. Contre le savoir historique produit par la monarchie, qui ne raconte que la continuité du pouvoir, Boulainvilliers serait le premier à faire de la guerre la substance même de l'histoire. En récusant les récits de légitimation du pouvoir pour raconter les combats entre « races », c'est-à-dire entre des groupes que distinguent leurs droits, leurs coutumes et leurs destinées, il serait aussi le premier à faire l'« histoire des sujets² », c'est-à-dire de collectifs dont l'épaisseur sociale et la persistance historique priment sur l'identité statutaire ou juridique. À travers son récit, la noblesse devient un sujet revendiquant ses droits propres, issus de ses victoires passées, contre les usurpations monarchiques et roturières. Mais Boulainvilliers transforme aussi, ce

1. Michel Foucault, « *Il faut défendre la société* ». Cours au Collège de France (1976), Paris, EHESS/Gallimard/Seuil, 1997.

2. *Ibid.*, p. 149.

faisant, la position politique de la noblesse en perspective cohérente sur le passé. La noblesse deviendrait ainsi le premier sujet de l'histoire, au double sens d'acteur de l'histoire et d'auteur légitime de son récit, c'est-à-dire le premier « sujet-objet¹ » de l'histoire.

L'analyse de Foucault a le mérite de mettre en évidence les difficultés suscitées par la réduction de l'héritage marxiste au schème de l'antagonisme fondateur. Lorsque l'on s'en tient à l'idée d'une société mue par la permanence des luttes entre ses composantes, on ne retient du marxisme qu'un trait qui ne lui appartient pas en propre et qui est, de plus, politiquement ambigu. En effet, le concept ethnique et biologique de race est lui aussi un prolongement de ce discours : il résulte selon Foucault de la réappropriation du concept de « race » par les mécanismes du bio-pouvoir au XIX^e siècle. Tout en adoptant l'idée d'une société constituée par un antagonisme souterrain, le bio-pouvoir substituerait la logique biologique d'élimination de l'espèce impure à l'ancienne logique militaire de la guerre entre adversaires². Foucault ne nous propose toutefois pas une bipartition confortable entre l'usage raciste de la guerre des races propre à l'État et l'usage subversif qu'en font les mouvements contestataires. Si les soulèvements

1. *Ibid.*, p. 126.

2. *Ibid.*, p. 213-234.

politiques peuvent éviter la lecture raciste de la guerre des races, ce n'est pas par l'internationalisation du conflit, qui peut toujours aboutir à figer l'adversaire dans une altérité naturalisée, mais par la focalisation sur « la transformation des conditions économiques¹ ». Seuls l'analyse des *formes économiques et politiques* du pouvoir et l'effort pour les modifier évitent de reconduire à l'aveugle le biopouvoir dans les combats politiques. En revanche, « à tous les moments où le socialisme a été obligé d'insister sur le problème de la lutte, de la lutte contre l'ennemi, [...] le racisme a ressurgi² ». On ne peut donc se contenter de la partition entre un racisme d'essence nationaliste et une lutte des classes qu'il suffirait d'internationaliser pour la purifier. C'est le fait même de penser la politique sous la forme de l'« universalité de l'antagonisme », sans interroger les normes d'une réorganisation juste du pouvoir et de la société, qui nous inscrit *de facto* dans l'héritage de la guerre des races. Si le marxisme ne lègue à la critique contemporaine que l'idée de l'universalité de l'antagonisme, son héritage s'avère à la fois inutile – puisqu'il ne lui appartient pas en propre – et dangereux – puisqu'il relaie une idée menant tendanciellement au racisme.

1. *Ibid.*, p. 233.

2. *Ibid.*, p. 233-234.

La généalogie foucauldienne reste toutefois elle-même tributaire du discours de la guerre des races, en ce qu'elle identifie elle aussi l'historicité aux retournements des rapports de force dans la lutte entre adversaires¹. Lorsqu'il prend conscience de cet héritage², Foucault propose une nouvelle bifurcation entre deux formes de réappropriation de ce discours. D'un côté, ce savoir anti-étatique qu'était la guerre des races aurait été mis au service de l'État à partir de la Révolution française. Il aurait alors été intégré à un nouveau récit menant au dépassement de l'antagonisme par la réconciliation des adversaires. Augustin Thierry aurait été l'opérateur de cette « auto-dialectisation du discours historique³ », indépendante de la philosophie, préparant l'histoire nationale de Michelet comme l'histoire communiste de Marx. Cette subordination de la lutte à l'impératif d'intégration poserait alors les conditions de sa réinterprétation raciste par le bio-pouvoir. Ce dernier radicalise en effet l'ambition totalisante du

-
1. M. Foucault, « Nietzsche, la généalogie et l'histoire » (1971), *in id., Dits et écrits*, t. 2, 1970-1975, Paris, Gallimard, 1994, p. 136-156, ici p. 148.
 2. On peut lire le cours de 1976, « *Il faut défendre la société* » (*op. cit.*) comme une esquisse de généalogie de la généalogie. Voir Florence Hulak, « La guerre et la société. Le problème du savoir historico-politique chez Michel Foucault », *Philosophie*, 138, 2018, p. 61-75.
 3. Foucault, « *Il faut défendre la société* », *op. cit.*, p. 211.

nationalisme en retournant le discours de la guerre contre les ennemis désormais biologiques d'une société naturalisée. Mais d'un autre côté, la généalogie retrouverait, à travers Nietzsche puis Foucault lui-même, la force critique et anti-étatique des premiers discours de la guerre des races en assumant « l'appartenance incontournable de la guerre à l'histoire et, réciproquement, de l'histoire à la guerre¹ ». Attentive à la contingence des retournements de rapports de force, elle irait à l'encontre d'une science historique et d'une philosophie de l'histoire ayant fait disparaître la guerre sous la fresque de l'unité sociale.

Foucault esquisse ainsi un nouveau partage entre deux héritages politico-scientifiques. La connaissance historique s'étant transformée, sous l'effet de la Révolution française, en récit téléologique menant dialectiquement à la réconciliation des adversaires, la véritable critique historique, c'est-à-dire la généalogie, devrait réactiver un savoir des luttes prérévolutionnaire. On ne pourrait donc sauver du marxisme que ce qu'il doit à ce savoir classique des luttes, en le désencastrant de la téléologie communiste.

Pourtant, la métamorphose que la Révolution fait subir à l'ancien discours la guerre des races ne tient pas d'abord à sa réécriture sur un mode téléologique.

1. *Ibid.*, p. 154.

Comme l'a plus tard souligné Foucault, c'est d'abord l'effort de légitimation d'un pouvoir par le *fait* de la victoire obtenue au terme d'une guerre que disqualifie la Révolution. Au XVIII^e siècle, les théoriciens de la guerre des races revendiquaient des droits en les faisant émaner de victoires oubliées. Mais ce mode de justification est aboli par la Révolution. « L'enthousiasme pour la révolution est signe, selon Kant, d'une disposition morale de l'humanité », elle se manifeste « dans le principe conforme au droit et à la morale d'une Constitution politique telle qu'elle évite, en raison de ses principes mêmes, toute guerre offensive »¹. La nouvelle histoire ouverte par la Révolution est, avant et par-delà l'émergence de l'histoire nationale, celle d'une lutte pour la liberté qui ne peut être que défensive, et ne peut défendre que les droits de l'humanité. Or, seuls les éternels *vaincus* peuvent attester de leur absence de volonté de domination et du caractère défensif de leur combat.

Nous sommes toujours tributaires de cette idée. Quelle que soit l'identité qui leur est assignée, les sujets contemporains de la critique ne revendiquent pas le prestige dû à leur rang d'ancien vainqueur ni des privilèges ancestraux, à la manière du sujet nobiliaire de Boulainvilliers. Ils défendent le droit des sans-droits, invoquent la liberté humaine contre

1. *Id.*, « Qu'est-ce que les Lumières » (1984), in *Dits et écrits*, t. 2, 1970-1975, Paris, Gallimard, 1994, p. 685.

l'oppression des vainqueurs. Une telle perspective sépare radicalement le marxisme des discours de la guerre des races du XVIII^e siècle. Elle n'est pas pour autant née du marxisme lui-même. Elle émerge dès la Restauration, à travers la première *histoire libérale*. Augustin Thierry est le premier à l'avoir formalisée. Le sujet de son récit n'est certes pas le prolétariat, mais la roture. Celle-ci s'identifie toutefois déjà au sujet de la lutte contre l'oppression. Et elle porte le point de vue depuis lequel peut seulement être découverte la vérité historique sur les rapports de domination. Il est pour autant incontestable que Thierry est, par la suite, devenu un historien de la nation, faisant le récit d'une lutte venant ultimement servir la stabilité de l'État. C'est que le sens politique et scientifique de l'histoire libérale est fondamentalement ambivalent.

Le présent ouvrage restitue cette pièce manquante dans la genèse de la pensée historique et politique contemporaine. Là où l'interrogation sur les formes contemporaines de la critique amenait Balibar à distinguer deux usages du marxisme, et Foucault à identifier une bifurcation plus ancienne entre deux mobilisations de la guerre des races, il montre que la démarcation décisive se situe bien plutôt entre les différentes réappropriations du modèle libéral d'écriture de l'histoire. Bien qu'il retrace sa transformation en deux figures politiquement opposées, l'histoire de la nation et l'histoire de la lutte des classes, il n'aboutit pas à un double, mais à un *triple* embranchement. En

effet, l'histoire marxienne ne prolonge la trame libérale que sur un mode clivé. Si Marx se contente, dans ses premiers écrits, de donner un nouveau sujet au récit libéral, en laissant intacte la structure de ce dernier, il découvre après 1848 les impasses auxquelles conduit l'identification libérale de l'historicité à la lutte. Il trace alors les linéaments d'une histoire socialiste, centrée sur la reconstruction positive des rapports sociaux, qui reste encore à écrire.

Un autre libéralisme

Le propos du livre ne peut toutefois être intelligible sans une clarification du sens qu'il attribue à l'expression « histoire libérale ». Elle revêt communément deux significations distinctes. Elle désigne souvent la vision de l'histoire propre à la bourgeoisie « éclairée » du XVIII^e siècle, c'est-à-dire ce que Karl Mannheim qualifie d'« idée libérale humanitaire¹ ». C'est la représentation d'une modernité progressant inéluctablement vers la liberté, la culture, la richesse et le bien-être à mesure que régressent les contraintes pesant sur la vie collective. Le terme « libéral » est alors utilisé avec un anachronisme assumé, car il se comprend par contraste avec des visions rivales plus tardives, conservatrices et

1. Karl Mannheim, « La conscience utopique », in id., *Idéologie et utopie* (1929), trad. J.-L. Évard, Paris, MSH, 2006, p. 180-188.

socialistes. Même si l'on admet un tel anachronisme, ces grands récits ne forment pas pour autant une *histoire* libérale. En effet, ils ne constituent pas encore des formes, même inchoatives, de savoir historique, car ils ne s'assortissent pas d'une quelconque exigence de confrontation aux sources documentaires.

L'expression « histoire libérale » renvoie aussi, plus rigoureusement, aux écrits historiques qui accompagnent le libéralisme politique de la seconde moitié du XIX^e siècle, dans lesquels puise encore le néolibéralisme après la Seconde Guerre mondiale. Cette histoire libérale, déployée notamment par Tocqueville, s'oppose explicitement à l'histoire socialiste de l'époque¹. Elle raconte comment la libération des forces sociales se trouve empêchée, non par l'État en tant que tel, qui peut être mis au service du marché, mais par une rationalité étatique surplombante et autonome. Comme dans les grands récits des Lumières évoqués par Mannheim, la concordance entre libération politique et économique est toujours présumée. Toutefois, parce que l'État est décrit comme toujours en excès sur ce qu'il devrait être, il apparaît que ce processus ne se réalise jamais, sinon sous des formes corrompues. La spontanéité du progrès est devenue un implicite et non l'objet même du discours historique, qui porte à présent plutôt sur

1. Voir *infra*, Conclusion.

ce qui l'entrave. Il y a bien là, cette fois, une « histoire libérale ». Mais elle n'est que la seconde à apparaître.

Entre les deux périodes naît en effet une *première* histoire libérale. Par contraste avec les grands récits des Lumières, elle intervient sur le plan de la connaissance historique. Mais, à la différence de la seconde histoire libérale, elle ne prépare pas directement le récit néo-libéral. C'est elle qui fait l'objet de ce livre. Elle émerge au cours des années 1820 en France, et s'épuise au milieu du même siècle. Elle ne se contente pas de déployer l'idée libérale-humanitaire, car la croyance au progrès a été ébranlée par la Restauration. L'histoire doit désormais être celle des obstacles mis à l'avènement de la liberté. Mais elle ne s'oppose pas à l'autonomie de la rationalisation étatique, comme le fera la seconde histoire libérale. Elle dénonce l'existence même de l'État, qu'elle assimile à l'exercice territorial d'une domination. Son adversaire explicite n'est pas le socialisme, mais un conservatisme qui entend, selon les propos du roi dans la charte de 1814, « renouer la chaîne des temps¹ » brisée par la Révolution. Face à la réaffirmation d'un sujet royal désireux d'effacer la mémoire révolutionnaire, les libéraux veulent ancrer la Révolution dans l'histoire, en lui donnant un sujet suffisamment puissant pour renvoyer la figure du roi

1. Charte constitutionnelle du 4 juin 1814.

à la contingence. Or l'existence d'un tel sujet collectif doit être établie par un intermédiaire nouveau : la science historique.

L'originalité de ce libéralisme est ainsi de proposer un modèle d'écriture de l'histoire, et pas seulement une théorie du progrès. Mais quelle est sa spécificité *politique* ? Thierry étant historien, son œuvre n'est pas aisée à situer dans les catégories usuelles de l'histoire des idées. Il est assurément un « libéral » dans le langage de la Restauration : le terme désigne alors tous les opposants aux Bourbons, qu'ils soient bonapartistes, orléanistes ou partisans d'un régime parlementaire à l'anglaise¹. C'est l'antagonisme entre libéraux et ultras qui prévaut ici, notamment à partir de 1820. Ce sens conjoncturel du terme « libéral » ne nous renseigne toutefois guère sur sa position à l'égard du libéralisme, du socialisme et du conservatisme, tels que nous les considérons aujourd'hui.

Si l'on s'efforce de trouver chez Thierry l'amorce d'une adhésion au libéralisme économique qui se déploiera plus tard, on peut souligner sa proximité avec les industrialistes libéraux. Il rejoint en 1817 le principal journal d'opposition libérale, *Le Censeur*,

1. Il est membre d'une organisation secrète de lutte contre les Bourbons, la Charbonnerie. Voir Jean-Noël Tardy, « Le flambeau et le poignard. Les contradictions de l'organisation clandestine des libéraux français (1821-1827) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 57/1-1, 2010, p. 69-90.

fondé par Charles Comte et Charles Dunoyer, auquel il collaborera jusqu'à sa dissolution. Ceux-ci font l'apologie, sous le terme « industrialisme », d'une politique radicale de libre-échange inspirée de Jean-Baptiste Say et annonçant Frédéric Bastiat¹. Loin de l'étatisme de Guizot et des « doctrinaires » (auxquels Thierry se ralliera ultérieurement), les industrialistes veulent réduire le gouvernement à un rôle d'auxiliaire de la société civile : ce dernier est chargé d'abattre les obstacles mis à l'essor naturel d'une vie sociale spontanément organisée par les rapports de concurrence. Il n'est toutefois pas envisageable de projeter sur les années 1817-1827 le type d'opposition entre libéralisme économique et socialisme qui prévaudra par la suite. C'est d'ailleurs Saint-Simon lui-même, plus tard consacré comme fondateur majeur du socialisme, qui a introduit Thierry, son jeune collaborateur, au *Censeur*. Et Saint-Simon n'oppose pas encore, au début de la période, sa propre théorie à celle des industrialistes libéraux.

Mais Thierry s'intéresse peu à l'économie. Ne faudrait-il pas plutôt le situer dans une tradition politique libérale dont les « racines » résident dans le

1. Voir Robert Leroux, *Aux fondements de l'industrialisme. Comte, Dunoyer et la pensée libérale en France*, Paris, Hermann, 2015.

contractualisme¹ et qui s'épanouit à la même époque chez Constant ? L'œuvre de ce dernier a indéniablement marqué Thierry. Toutefois, ses premiers écrits ne défendent pas un libéralisme des droits comparable à celui de Constant, contrairement à ce qu'il a plus tard suggéré². En 1817, il ne peut concevoir d'attacher la liberté au droit : « Ne pas nous laisser duper par l'alliance de mots la plus menteuse, un *gouvernement qui donne la liberté*³. » C'est seulement à partir de 1828 que l'espoir d'obtenir un poste à l'Académie l'amène à faire volte-face dans le sens d'un étatisme ultérieurement renforcé par la révolution de Juillet et sa proximité avec Guizot.

Le rapport de Thierry à Saint-Simon peut toutefois être lu à la lumière de la division plus tardive entre libéralisme et socialisme. Lire leurs publications respectives comme relevant de ces deux traditions politiques permet de distinguer dans leur collaboration initiale, entre 1814 et 1817, ce que ces deux courants ont en *commun*, mais aussi ce qui les *sépare* d'emblée. La singularité du libéralisme de Thierry se trouve en même temps révélée. L'usage réglé de la distinction

-
1. Voir Pierre-François Moreau (éd.), *Les Racines du libéralisme. Une anthologie*, Paris, Seuil, 1978.
 2. Augustin Thierry, « Préface », in id., *Dix ans d'études historiques* (1834), Paris, Just Tessier, 1835, p. x.
 3. *Id.*, « Vue des révolutions d'Angleterre » (1817), in id., *Dix ans d'études historiques, op. cit.*, p. 10.

anachronique entre libéralisme et socialisme montre ainsi sa fécondité heuristique. Il permet de distinguer la *première* conception libérale de l'histoire, à laquelle Thierry a donné son expression la plus aboutie et qui identifie les obstacles à la liberté aux forces oppressives issues du passé, de la *seconde* conception libérale de l'histoire, qui s'élabore plus nettement dans la seconde moitié du XIX^e siècle et associe ces obstacles à la seule autonomisation de la rationalité étatique. La première s'oppose essentiellement au conservatisme, sans avoir encore déployé l'opposition au socialisme (bien qu'elle en porte déjà les germes).

Cette distinction entre deux histoires libérales explique que les écrits de Thierry soient difficiles à situer au regard de notre opposition actuelle entre libéralisme et socialisme¹. Maintenir le qualificatif

1. L'opposition entre libéralisme et socialisme mobilisée ici s'inscrit dans la tradition polanyienne, telle que mise en évidence et systématisée par Bruno Karsenti et Cyril Lemieux, *Socialisme et sociologie*, Paris, EHESS, 2017. Nous contestons toutefois que les trois sciences avec lesquelles le libéralisme entretient un lien privilégié soient l'économie, le droit et la psychologie (p. 62), là où la science historique aurait partie liée avec le conservatisme : elle est bien au contraire étroitement dépendante du premier libéralisme. Par ailleurs, la distinction que nous proposons entre première et seconde histoire libérale repose en de nouveaux termes le rapport entre libéralisme (au sens contemporain) et socialisme, puisque l'un et l'autre puisent à la source de la première histoire libérale, quoique de façons inconciliables (voir *infra*, « Conclusion »).

d'histoire *libérale* pour la première forme rend sensible sa différence avec l'histoire socialiste qui est alors déjà en gestation chez Saint-Simon. Alors que la liberté dépend pour ce dernier de l'organisation sociale qui en aménage les conditions de possibilité, elle n'émane pour Thierry que de la victoire contre les adversaires de la liberté. Lire son œuvre comme une véritable *histoire* libérale éclaire en outre son originalité vis-à-vis des autres formes de libéralisme qui lui sont contemporaines. Là où les industrialistes retracent les étapes naturelles du progrès, expliquant les « retards » des progrès politiques et moraux par l'« universelle préférence »¹ pour les plaisirs, et où Constant reste attaché à l'ancien genre de l'essai politique, Thierry partage avec Saint-Simon l'ambition de fonder une connaissance *scientifique* de l'historicité. Mais Saint-Simon ne produit encore qu'une théorie du processus historique moderne, quand Thierry invente un véritable modèle d'écriture de l'histoire, permettant d'engager l'interprétation dans la lecture des archives. C'est ce qui donne à son œuvre sa place singulière dans la généalogie des sciences historiques et sociales².

-
1. Voir Charles Dunoyer, *L'Industrie et la Morale considérées dans leurs rapports avec la liberté*, Paris, Sautelet et Cie, 1825, p. 15.
 2. Les premières œuvres de Thierry prennent place dans un mouvement historiographique libéral plus large. Il comprend

La « révolution communale » et la modernité

Pourquoi le premier libéralisme donne-t-il naissance à la science historique dans les années 1820 ? À l'aube du XIX^e siècle français¹, la connaissance érudite du passé, principalement dévolue aux moines, reste séparée des discours philosophiques et politiques s'affrontant sur le sens de l'histoire. Mais si la Révolution française a laissé, dans un premier temps, se dérouler les grands récits animés par l'idée libérale-humanitaire, la Restauration leur porte en revanche un coup massif. La réaffirmation politique du sujet royal donne tout son poids à la nouvelle science de la société élaborée par les contre-révolutionnaires : exhibant la réalité indécomposable d'un ordre social hié-

notamment (outre les œuvres de Guizot abordées au chapitre 3) celles de François Mignet et d'Adolphe Thiers. Focalisées sur la Révolution française, ces dernières n'ont toutefois pas la même ambition de réforme de la science historique que Thierry doit sans doute à son compagnonnage avec Saint-Simon. Voir Jean Walch, *Les Maîtres de l'histoire (1815-1850). Thierry, Mignet, Guizot, Thiers, Michelet, Quinet*, Paris, Champion, 1986.

1. Il n'en va pas de même en Allemagne, où l'invention de la science historique a été plus précoce et dépend d'autres exigences politiques. Voir Alexandre Escudé, « De Chladenius à Droysen. Théorie et méthodologie de l'histoire de langue allemande (1750-1860) », *Annales. Histoire, sciences sociales*, 58/4, 2003, p. 743-777.

rarchique porté par des traditions séculaires, ils accusent les révolutionnaires de l'avoir ébranlé à l'aide du droit naturel, provoquant un irrésistible mouvement de décadence¹. Face à la science contre-révolutionnaire de l'ordre social, l'abstraction de l'idée libérale-humanitaire, que « les porteurs initiaux de l'idée ne sentaient pas² », se révèle dans sa nudité. Les défenseurs de l'héritage révolutionnaire se trouvent sommés de l'ancrer dans une « véritable histoire³ » s'ils veulent montrer qu'elle est inscrite dans le tissu social et non dans le seul discours philosophique⁴.

C'est ce qui amène Thierry à consacrer ses recherches à la « révolution communale ». Il désigne ainsi les combats menés par les communes médiévales, aux XI^e et XII^e siècles, pour acquérir une forme d'indépendance vis-à-vis des pouvoirs seigneuriaux, ecclésiastiques et royaux. En situant, avec Saint-Simon⁵, les affranchissements communaux à la

-
1. Voir Jean-Yves Pranchère, « Le progrès comme catastrophe. La pensée contre-révolutionnaire face à la déhiscence de l'histoire », *Archives de philosophie*, 1, 2017, p. 13-32.
 2. Mannheim, *Idéologie et utopie*, *op. cit.*, p. 187.
 3. A. Thierry, *Lettres sur l'histoire de France* (éd. A. Déruelle, 1827), Paris, Classiques Garnier, 2012, p. 94.
 4. Voir Frédéric Brahami, « Le Dieu intérieur », *Archives de philosophie*, 80/1, 2017, p. 99118.
 5. Le thème de l'affranchissement des communes est développé dès la première publication de *L'Industrie* par Saint-Simon en 1817, « commune » et « industrie » y étant alors considérés comme synonymes (voir Henri Saint-Simon, *L'Industrie*,

source du mouvement menant à la Révolution, et en les interprétant comme la première défense de la liberté contre l'oppression féodale, il peut décrire la Révolution comme l'aboutissement de l'histoire de la *modernité*. Ce sont pourtant d'abord les anti-modernes qui ont investi, au début du XIX^e siècle, la figure du médiéval contre le grand récit opposant les lumières de la Renaissance à l'obscurité féodale. Le Moyen Âge révèle à leurs yeux la puissance de l'ordre social, lorsqu'il n'est pas encore miné par l'individualisme des droits naturels et le subjectivisme de la Réforme. Toutefois le choix d'écrire l'histoire des *communes* médiévales situe d'emblée Thierry hors du cadre narratif contre-révolutionnaire. En tant que villes, elles prennent déjà place dans les grands récits du progrès du siècle précédent : elles sont des lieux d'essor du commerce et de l'esprit de liberté, c'est-à-dire de déploiement de la société civile¹. De plus, dès les lendemains de la Révolution, les communes

t. IV, in id., *Œuvres complètes*, vol. II, éd. J. Grange, P. Musso, P. Régnier et F. Yvonnet, Paris, Puf, 2012, p. 1630). C'est toutefois dans le texte du même volume signé par Thierry qu'il intervient pour la première fois (A. Thierry, « Des nations et de leurs rapports mutuels », in H. Saint-Simon, *L'Industrie*, t. 1, seconde partie, Paris, Delaunay, 1817, p. 5-134. En tant qu'écrit par Thierry, le texte n'est plus inclus dans l'édition récente des *Œuvres complètes* de Saint-Simon).

1. Voir notamment Adam Ferguson, *Essai sur l'histoire de la société civile* (1767), trad. P. Vieu, Paris, ENS, 2013.

médiévales sont distinguées des autres villes par leurs chartes, perçues comme la préfiguration des déclarations des droits révolutionnaires¹. En faisant de la commune la figure *moderne* de la cité antique, issue de l'association de bourgeois-citoyens assermentés, Thierry peut y découvrir l'incarnation historique du contrat social. Mais parce qu'elle est aussi *médiévale*, elle déjoue les objections conservatrices : elle reste une forme sociale irréductible à l'association de volontés particulières et inscrite dans la longue durée d'une opposition à la féodalité.

L'identification des luttes communales au point de départ de l'histoire moderne a fixé la trame des récits de ceux que l'on appelle au XIX^e siècle les « progressistes », c'est-à-dire de tous ceux qui ne sont pas contre-révolutionnaires, qu'ils soient libéraux ou socialistes. Face aux mêmes adversaires – le contractualisme et le conservatisme –, ils pensent l'autonomie d'un sujet social de l'histoire commençant à se libérer dans les communes de l'oppression féodale. Toutefois, dès 1817, la divergence entre les travaux de Thierry et de Saint-Simon est déjà sensible. Les communes sont pour Thierry la source d'un mouvement voué à se développer de lui-même si on le libère, là où Saint-Simon dissocie d'emblée la tâche

1. Nicolas de Condorcet, *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, Paris, Agasse, 1795 (posthume), p. 171 et 175.

de destruction de l'ancien et de celle de reconstitution d'un nouvel ordre social depuis le germe communal. Saint-Simon découvre chez Louis de Bonald la préséance de la totalité sociale sur l'existence de ses membres, là où Thierry ne renonce jamais au caractère originel des libertés individuelles. Bien qu'il se nourrisse lui aussi d'une vision conservatrice de l'histoire, c'est celle de Chateaubriand, son « seigneur et maître¹ », qui lui imprime sa plus forte marque. Or l'objection conservatrice de Chateaubriand n'a pas la force anti-libérale de celle de Bonald. Elle n'oppose au contractualisme qu'une religion du cœur dont le fondement reste l'individu². La critique des grands récits de l'émancipation moderne qui innerve ses écrits se borne à les inverser : l'image d'un Moyen Âge obscur et destructeur est moins contestée que revalorisée, le *Génie du christianisme* décrivant la violence barbare comme la condition de possibilité du monde moderne³. À l'inverse de Saint-Simon, qui refuse tout rôle

-
1. A. Thierry, *Récits des temps mérovingiens. Précédés de « Considérations sur l'histoire de France »* (1840), Paris, Tossier, 1842, t. 1, « Préface », p. 20-25.
 2. Voir Pierre Macherey, « La religion chrétienne réinventée par Chateaubriand », in id., *Études de philosophie « française ». De Sieyès à Barni*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2013, p. 137-155.
 3. François René de Chateaubriand, *Génie du christianisme* (1802), Paris, Flammarion, 1966.

créateur à la violence, Thierry la conçoit, à la suite de Chateaubriand, comme la source de l'historicité.

Une relecture libérale de la « guerre des races »

C'est en intégrant l'ancien récit philosophique des progrès de la liberté au discours de la « guerre des races » qu'Augustin Thierry lui donne une forme véritablement historique. L'idée libérale-humanitaire perd de la sorte son abstraction, car elle n'est plus portée par un processus impersonnel, mais par la violence des luttes d'un groupe contre ses oppresseurs. Thierry interprète ainsi la révolution communale comme la première victoire de la race roturière, d'ascendance romaine, contre la race féodale, d'ascendance germanique. En incarnant l'idée libérale-humanitaire dans la « race » roturière, il invente le premier sujet de l'histoire au sens moderne du terme : son combat est à la fois irréductiblement ancré dans un temps et lieu singulier et porteur d'une lutte universelle pour la liberté et la vérité.

Michel Foucault, on l'a vu, fait pourtant émerger dès le XVIII^e siècle, chez Boulainvilliers, l'idée moderne de « sujet-objet » de l'histoire¹. Il présente alors le récit de Thierry comme une simple variante,

1. Foucault, « *Il faut défendre la société* », *op. cit.*, p. 116-118.

bourgeoise et nationaliste, des discours classiques de la guerre des races, rendue possible par la Révolution. Parce que le Tiers s'est désormais emparé de l'État, ses historiens raconteraient une guerre menant à une réconciliation finale au sein de la nation. Marcel Gauchet présente de son côté l'œuvre de Thierry comme la première manifestation, sous une forme « germinative, mais parlante¹ », des effets du schème de la nation sur le discours historique moderne, dont seul Michelet aurait su stabiliser le paradigme. Elle serait la première étape du « renversement libéral² » qui transfère de la monarchie à la nation le principe unificateur de l'histoire.

Quoique politiquement opposées, ces deux lectures participent d'une même offuscation du dispositif libéral d'écriture de l'histoire élaboré dans la première partie de l'œuvre de Thierry. Elles le recouvrent par l'histoire de la nation qu'il défendra après 1827. Pourtant, cette dernière postule l'unité d'un peuple, d'un territoire et d'un État, là où Thierry conçoit encore en 1827 l'intégration territoriale comme l'effet d'un rapport de domination sta-

-
1. Marcel Gauchet, « Les *Lettres sur l'histoire de France* d'Augustin Thierry », in Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, 1, Paris, Gallimard, 1984, p. 787-850, ici p. 830.
 2. Voir par ex. id., *Philosophie des sciences historiques*, Paris, Seuil, 2002, p. 15 ; id., « Les *Lettres sur l'histoire de France* d'Augustin Thierry », art. cit., p. 812.

bilisé, et l'existence du sujet de l'histoire comme foncièrement *extérieure* à tout type d'exercice du pouvoir. C'est seulement après la prise de pouvoir des libéraux en France, et l'offre de collaboration de Guizot, qu'il se convertira à l'histoire nationale. Mais l'originalité de son œuvre réside dans ses premiers écrits, fruits de son engagement dans un libéralisme d'opposition.

En faisant de l'œuvre de Thierry une simple attache entre l'histoire classique de la guerre des races et l'histoire moderne de la « nation », Foucault occulte son idée cardinale, inconnue du XVIII^e siècle et vite dissipée par les histoires nationales, selon laquelle le véritable sujet de l'histoire n'est pas le groupe vainqueur mais *la masse silencieuse des vaincus*. Or c'est seulement à travers cette idée que la guerre des races reste aujourd'hui réactivable comme discours critique. L'expression « guerre des races » est d'ailleurs une invention de Thierry, les penseurs du siècle précédent réservant le terme « race » à la royauté ou à la haute noblesse, parce qu'il suppose une filiation et un héritage, dont est à leurs yeux dépourvue la roture¹. Là où l'histoire nobiliaire de Boulainvilliers revendique les droits propres aux anciens conquérants, et où l'histoire nationale fera de la bourgeoisie le nouveau vainqueur chargé

1. Voir Pierre-Olivier Doron, *L'Homme altéré. Race et dégénérescence*, Paris, Champ Vallon, 2016, p. 49.

d'établir un droit égalitaire, le sujet de l'histoire du premier Thierry n'a aucun droit, et sa liberté reste étrangère à toute forme de donation juridique. C'est ce premier récit qui a innervé le marxisme, et à travers lui la critique contemporaine.

De la race à la masse

Thierry est généralement connu comme historien de la « révolution communale » médiévale. Mais on retient le plus souvent les versions tardives de ce récit, qui narrent les victoires conjointes de la bourgeoisie et de la monarchie contre la féodalité, jusqu'à l'avènement du régime de Juillet. Or, avant 1828, les luttes de la roture valent aux yeux de Thierry pour la liberté qu'elles défendent, quelle qu'en soit l'issue. L'arc déployé des affranchissements communaux à la Révolution française est celui d'une histoire des combats pour la liberté, qui reste étrangère à l'alliance entre État et bourgeoisie. Alors que le sens politique du discours de Boulainvilliers s'épuise dans l'ambition de (re)conquête de l'État, l'histoire du premier Thierry est à la fois pleinement *politique* et *indépendante* de celle de l'État, parce que son sujet est porteur d'une aspiration à la liberté qui traverse l'histoire des rapports de domination et survit à toutes les défaites.

Le choix de définir la roture comme une « race » plutôt que comme une « classe » ne saurait être

compris comme une dénégation de l'oppression matérielle. Thierry décrit en effet la conquête et les rapports de domination qui en résultent comme le socle de l'exploitation économique. Il est même le premier à avoir appliqué aux êtres humains le concept d'exploitation¹. Dans les droits historiquement accordés aux dominés, il ne voit qu'un souci de ménager des bêtes de somme. Mais une « race » est alors un collectif défini par la généalogie de ses luttes, là où la « classe », à laquelle ses adversaires voudraient réduire la roture, n'est encore qu'un conglomérat d'individus caractérisés par le même statut servile. Reprendre la notion de « race » pour le compte du tiers état est alors une « provocation »². La « classe » n'est plus tard devenue sujet de l'histoire qu'en s'appropriant cet héritage politique de la guerre des races.

L'idée, impensable au XVIII^e siècle, selon laquelle les vaincus de l'histoire en sont le véritable sujet, émane de l'identification de la Révolution au combat pour la liberté humaine. Réinterprétées à cette lumière comme défenses de la liberté, les luttes du passé sont jugées investies d'une mission pour l'humanité. Et même sans avoir bataillé, les condamnés au silence sont, en tant qu'étrangers à la

1. Voir *infra*, chap. 1, I, 2.

2. Voir Doron, *L'Homme altéré. Race et dégénérescence*, *op. cit.*, p. 119.

volonté de domination, déclarés porteurs du point de vue depuis lequel l'histoire doit être écrite. Thierry dote ainsi le libéralisme politique de la théorie de l'histoire qui lui faisait défaut.

Défini dans le seul langage de la guerre des races, le sujet de cette histoire est la « roture ». Mais saisi à l'intersection de la guerre des races et du récit libéral-humanitaire des progrès de la liberté, il se laisse penser comme *masse*. S'appropriant ce terme jusqu'alors péjoratif, Thierry appelle à la rédaction de la première « histoire de la masse¹ ». Quoique son vocabulaire soit fluctuant, on retiendra ce terme qui est le plus fidèle à son projet. Trois traits caractérisent la masse. Premièrement, elle désigne l'ensemble des individus sans qualités, c'est-à-dire qu'aucun titre politique ou juridique ne distingue. En ce sens, elle est l'héritière d'un *demos* grec élargi aux non-citoyens². Le caractère proprement moderne de cette notion tient toutefois à ce que cette absence révèle leur statut de *vaincus* de l'histoire, toute prérogative étant désormais perçue comme la marque d'un rapport de domination fossilisé. L'injustice de cette domination et la résistance que lui oppose la

-
1. Thierry, *Lettres sur l'histoire de France*, *op. cit.*, p. 293. Voir *infra*, chap. 1, I.
 2. Cf. Platon, *La République*, Livre VIII, 565 : le *demos* désigne « tous ceux qui travaillent de leurs mains ; sont étrangers aux affaires et ne possèdent presque rien ».

masse justifient, deuxièmement, son assimilation à la *liberté*. Même si, en tant que roture, la masse fait fond sur un héritage historique, celui-ci tend à l'universalité : elle défend le droit de tous les privés de droit, le droit originaire de la liberté. Elle a donc vocation à s'abolir comme groupe particulier. La masse ne prend le visage de la roture que dans la mesure où c'est la noblesse qui lui fait face. Libre et sans qualités, la masse reste, troisièmement, sourde aux discours qui l'interpellent au nom de l'État ou de l'Église. Imperméable à toute emprise idéologique, elle ne peut engendrer qu'un processus *interne* de subjectivation. Préservée des illusions des dominants, elle possède une vue directe sur l'histoire. Si son action se confond avec la liberté, son point de vue est celui de la vérité. Ainsi conçue, la masse se donne à penser comme la source vive de la subjectivation politique. Elle reste en excès sur toutes les figures particulières du sujet politique auxquelles elle peut donner lieu.

Le silence des vaincus

L'historicisation de l'idée libérale humanitaire par son intégration au discours de la guerre des races n'engendre pas seulement un nouveau récit. La « véritable histoire » s'enracine dans un travail d'analyse critique des documents, qui restait en France, au siècle précédent, séparé du discours historique. En

effet, en tant que « vaincu », le sujet de l'histoire est aussi l'objet d'une domination *épistémique*. La masse désigne celles et ceux qui n'ont pas d'histoire, oubliés qu'ils sont dans les annales du pouvoir. L'œuvre de Thierry est peuplée de figures, souvent féminines, condamnées au silence des larmes parce que l'écriture et même la langue appartiennent aux vainqueurs. L'analyse critique des sources, sous l'angle de leur contexte de production, devient en conséquence partie intégrante du travail historique. Thierry interroge jusqu'aux mots dans lesquels s'est forgée la mémoire collective. C'est le véritable sens de son projet de réforme linguistique de l'histoire, souvent moqué comme une aspiration romantique à la couleur locale. À titre d'exemple, il déboulonne la statue d'un « Clovis roi des Français », en montrant que le nom latinisé « Clovis » maquille celui du conquérant germain « *Hlode-wig* », que le titre de « roi » dénote ici un simple chef de guerre, et que le terme « Français » attribue aux vaincus le nom de leurs oppresseurs francs¹.

Lorsque Marcel Gauchet constate que les années 1820 sont en France le théâtre de l'« unification de la science historique² », il fait de l'idée de nation son substrat implicite, « le secret de l'articula-

1. Voir *infra*, chap. 1, II, 1.

2. Gauchet, *Philosophie des sciences historiques*, *op. cit.*, p. 9-38.

tion entre politique et histoire¹ ». Pourtant, avant même que ne s'impose le lien entre un territoire, un peuple et un État qui supporte l'idée moderne de nation, l'exigence d'intégration de l'érudition à la narration est motivée par l'impératif de *critique* du pouvoir. C'est Thierry, et non Boulainvilliers, qui dégage le premier véritable « sujet-objet de l'histoire ». La masse est l'*objet* de la science parce qu'elle s'identifie au processus d'émancipation qui donne son sens à l'histoire, mais elle est aussi son *sujet*, parce que c'est seulement de son point de vue que se révèle la vérité des rapports de domination qui ont présidé jusqu'à l'écriture des documents historiques. Or c'est cette ambition scientifique – quand bien même elle reste pour l'essentiel programmatique – qui fait de l'histoire un discours de vérité.

C'est pour cette raison également Thierry, et non pas Michelet², qui pose les bases du dispositif discursif permettant à la science historique de se donner son propre sujet. Boulainvilliers écrivait pour un groupe défini et délimité de façon statutaire, la noblesse, quand l'histoire libérale s'adresse à un groupe qu'elle contribue à former. La mise en scène

1. *Ibid.*, p. 18.

2. Voir J. Rancière, *Les Mots de l'histoire*, Paris, Seuil, 1992. L'analyse proposée de l'œuvre de Michelet est éclairante, mais elle attribue à ce dernier la paternité d'un dispositif en partie hérité de Thierry.

de l'accès de l'historien aux traces du passé, et de l'émotion qu'elles suscitent en lui, doit opérer une conversion dans l'esprit d'un lecteur se découvrant lui-même au miroir des communes médiévales. L'aveu d'un accès lacunaire aux traces conjure le soupçon de fiction, en suggérant une présence sans combler l'absence. Parce que le combat pour la liberté des hommes du passé s'impose comme le nôtre, ils peuvent alors être conçus, ou plutôt ressentis, comme d'autres « nous-mêmes ».

Si la guerre a constitué une « matrice de vérité du discours historique¹ » contemporain, comme l'écrit Foucault, c'est sous la forme que lui a donnée Thierry, et non Boulainvilliers. C'est seulement chez le premier que les luttes d'un groupe se laissent déchiffrer comme un combat pour la liberté de l'humanité. Libérale, cette histoire repose sur l'assimilation de l'histoire à la lutte pour la liberté. Le sujet de l'histoire n'appelle rien d'autre que sa libération, source spontanée d'organisation politique et d'une religion du cœur dépourvue de structure contraignante. Libérale encore, elle hérite de la division entre l'État et une masse qui se substitue à l'ancienne société civile. En se faisant science historique, elle s'affranchit cependant du dualisme schématique auquel on aurait tort de la réduire : elle

1. Foucault, « *Il faut défendre la société* », *op. cit.*, p. 146.

n'oppose plus l'État à une société civile composée de rapports interindividuels dépolitisés, mais bien plutôt une puissance de domination à une société *politique* d'où émane une exigence de liberté et d'égalité qu'aucune institution ne saurait épuiser.

Il ne suffit donc pas de dénoncer la peinture d'une société civile composée d'intérêts égoïstes, ou de pointer le sens étriqué de l'idéal de liberté et d'égalité des premiers libéraux, pour se départir de la puissante matrice d'analyse épistémologico-politique qu'ils nous ont léguée. Elle a modelé la représentation politique de l'histoire, bien au-delà de la sphère des penseurs se réclamant du libéralisme. Mais cet héritage est pluriel, et il l'est d'emblée. En effet, dès la première moitié du XIX^e siècle, la *nation* et la *classe* s'imposent comme deux figures de la masse. Or elles engagent des réinterprétations antinomiques de l'histoire libérale. L'identité première de la masse restait en effet ambivalente : comment justifier l'universalité d'une lutte menée au nom des intérêts d'un groupe particulier, la roture ? L'histoire de la « nation » (chapitre 2) s'efforce de *généraliser* les intérêts de la roture, en montrant qu'ils expriment en réalité ceux de la nation entière, et partant de l'humanité. L'histoire du « prolétariat » (chapitre 3) entend au contraire les *départiculariser*, en séparant la défense des intérêts bourgeois de l'insurrection d'un prolétariat dénué de propriétés, et ramené en tant que tel à l'universalité de la condition humaine.

L'identification de la masse à l'une ou l'autre dépend de la façon dont s'opère le couplage entre la guerre des races et les progrès de la liberté. L'histoire de la nation *intègre* le schème de la guerre des races au processus de libération, quand celle de la classe *subordonne* le second au premier, la liberté ne pouvant être gagnée qu'au terme du renversement de la classe dominatrice. Si l'histoire de la nation constitue le prolongement *politique* le plus évident de l'histoire libérale, seule l'histoire de la lutte des classes préserve le sens critique qui animait le premier récit libéral, dont elle est l'aboutissement *épistémologique* le plus direct. L'une et l'autre achoppent toutefois sur un même roc, révélé par les événements de 1848 : la difficulté à rejoindre, depuis l'histoire du sujet politique privilégié, celle de l'ensemble de la société.

L'oubli national du politique

Alors que les premiers écrits de Thierry définissaient la masse par son extériorité au pouvoir et l'identifiaient aux bourgeois médiévaux bannis par le roi, ses écrits ultérieurs renversent cette interprétation. L'histoire de la nation dépeint désormais l'affranchissement des communes médiévales comme le germe d'une coalition de la bourgeoisie avec la monarchie menant droit à l'union nationale. Un tel récit a été déployé avec constance par François Guizot, et suivi de façon plus ambivalente par Thierry à partir de 1828.

En assimilant la masse à la nation, Guizot et le second Thierry écrivent-ils toujours une histoire libérale ? On a pu voir dans l'œuvre de Guizot le dépassement des contradictions de la pensée libérale classique par l'élaboration d'une authentique « sociologie¹ ». Son histoire écarte en effet la forme ordinaire de la distinction libérale entre l'État et une société civile composée de volontés individuelles. Elle décrit la croissance d'un gouvernement immanent à la société, qui en émerge comme principe spontané d'organisation rationnelle, résorbant les luttes entre groupes². Toutefois, cette histoire de la civilisation renvoie à celle des progrès de la raison individuelle, portés par la partie éclairée de la société – une bourgeoisie qui est par conséquent seule en mesure de gouverner. Cette unité sociale se différencie donc d'emblée entre un sujet capacitaire bourgeois et une masse passive, réduite au statut de pur objet de gouvernement. Si le principe de synthèse ne réside pas dans l'action homogénéisante d'une volonté souveraine, s'il est bien en un sens social, c'est qu'il loge dans ce sujet collectif qu'est la

-
1. Pierre Rosanvallon, « Guizot et la question du suffrage universel au XIX^e siècle », in Marina Valensise (dir.), *François Guizot et la culture politique de son temps*, Paris, Gallimard/Seuil, 1991, p. 129-145. Voir *infra*, chap. 2, I, 1.
 2. Voir François Guizot, *Histoire de la civilisation en Europe* (1828), Paris, Hachette, 1985, p. 221-222.

bourgeoisie, constituant la force motrice et le principe rationnel de la société civile. L'histoire nationale complète donc ici les lacunes de l'histoire libérale, sans l'invalider.

Dans ce cadre, le savoir historique peut seulement espérer aider la classe bourgeoise à prendre conscience de son rôle. Il ne saurait tenir lieu de science de la totalité nationale. C'est en revanche une histoire du *sujet national* que Thierry s'est efforcé d'écrire à partir de 1828. Mais ce récit reste équivoque, car il se heurte aux origines irréductiblement urbaines et bourgeoises du sujet qu'il tente de se donner. Or, après le soulèvement populaire de 1848, l'aptitude de la bourgeoisie à représenter la nation se trouve durablement éprouvée, si bien que Thierry se résigne, comme Guizot, à faire du seul droit le support de l'unité nationale. L'histoire libérale-nationale écrite par Guizot et le second Thierry est celle d'une alliance de la race bourgeoise et de l'État, laissant à la première le rôle de *sujet de l'histoire* et au second celui de principe unificateur de *l'objet national* de la connaissance historique. Scindée de l'intérieur, la nation échoue à endosser le rôle de la masse, c'est-à-dire de sujet-objet de l'histoire.

Michelet résorbe cette faille en attribuant au *peuple national* le rôle de la masse. Il est le premier à tirer de la fusion de la guerre des races et de l'idée de progrès une véritable histoire de la nation. Il peut

alors donner toute sa portée au dispositif narratif de subjectivation esquissé par Thierry. La nature prête ici sa voix aux vaincus, qui restaient condamnés au silence des larmes chez Thierry. L'extension du rôle de sujet-objet de l'histoire à l'ensemble de la nation se paie toutefois au prix d'une forme de territorialisation de cette dernière : elle n'existe désormais que dans et par la nature qui l'exprime. Ce dispositif bute en outre sur l'histoire du mouvement ouvrier, porté par des hommes « sevrés de la nature¹ » et jugés en tant que tels inaptes à personnifier la vie du peuple. La révolution de 1848 – de l'insurrection ouvrière à la prise de pouvoir d'un Napoléon III porté par la paysannerie – vient, ici encore, mettre cet écueil en pleine lumière.

Si Thierry est souvent relégué aux marges des origines de la science historique moderne, il ne le doit pas au simple manque de rigueur de son usage des sources au regard des critères contemporains. La liberté que s'octroie Michelet à leur égard ne l'a en effet pas empêché d'être sacré fondateur par une large part de l'historiographie. Or c'est précisément le contraste entre Michelet et Thierry qui permet à Lucien Febvre de broser le premier portrait du génie fondateur : la figure du prophète inspiré s'oppose trait pour trait à celle du « journaliste » naïf

1. Jules Michelet, *Histoire de France*, t. II, Paris, Hachette, 1833, p. 398.

incarné par Thierry¹. Le motif du dédain de Febvre est clairement affiché : la fracture entre vainqueurs et vaincus, dominants et dominés rompt avec l'unité de la nation incarnée dans un territoire, soit avec le paradigme géographique d'écriture de l'histoire qu'endosse Febvre, et qui prévaudra au moins jusqu'à Fernand Braudel et l'histoire des mentalités. Febvre accuse Thierry de faire de la basse politique, là où Michelet serait un pur historien dévoué à la tâche désintéressée de « résurrection » du passé. Or s'il est vrai que Thierry n'a jamais caché son ambition de « frapper d'un coup mortel la version monarchique de l'histoire² », ou de « rendre à la roture sa part de gloire dans nos Annales³ », il ne fait pas de doute que Michelet écrit quant à lui une histoire républicaine de la nation. Febvre redouble ainsi le refoulement du sens politique de l'écriture de l'histoire qui était déjà en germe chez Michelet. Cette occultation tend à naturaliser le paradigme géographique : le territoire peut se donner comme corps réel d'une histoire sociale à même de digérer tout type de conflit normatif. L'ombre portée du concept

-
1. Lucien Febvre, *Michelet. Créateur de l'histoire de France (cours au Collège de France 1943-1944)*, Paris, Vuibert, 2014. Voir *infra*, chap. 2, II, 2.
 2. Thierry, « Sur l'histoire de la Constitution anglaise » (1827), in id., *Dix ans d'études historiques, op. cit.*, p. 159.
 3. Id., « Préface », in *Dix ans d'études historiques, op. cit.*, p. XVI.

biologique de race sur le concept politique employé par Thierry permet de lui imputer une vision naturaliste de l'histoire, dont on peut dès lors louer Michelet de s'être émancipé. C'est pourtant au contraire Michelet qui ancre la race politique de Thierry dans la nature – même si celle-ci relève du territoire plutôt que de la biologie.

Au sein de la première histoire libérale, les membres de la masse ne s'unissaient qu'à travers l'épreuve d'une même lutte ou l'expérience d'une même domination. L'histoire de la nation tente de stabiliser ce collectif, en lui octroyant un principe d'identité venu d'en haut (l'État de Guizot) ou d'en bas (le territoire de Michelet). Mais la masse perd alors sa fonction critique, pour se muer en principe de justification du pouvoir, qu'il soit national-libéral (Guizot) ou républicain (Michelet), qu'elle constitue l'objet du gouvernement (Guizot) ou son sujet (Michelet). Parce que l'identité nationale ne sert qu'à colliger des individus dont la liberté originale n'est pas interrogée, elle reste un fragile principe de cohésion.

La critique marxienne de la lutte des classes

La première histoire libérale a trouvé une autre descendance dans l'histoire de la lutte des classes, qui radicalise au contraire sa fonction critique. Pour combler l'écart entre le sujet bourgeois de l'histoire

de Thierry et la totalité nationale à laquelle il prétend s'incorporer, Michelet étend le sujet de l'histoire jusqu'à la nation entière. Marx procède pour sa part en sens inverse, en démasquant la bourgeoisie sous le costume de la masse. Thierry peut alors être requalifié comme le premier historien de la phase bourgeoise de la lutte des classes, soit le « père de la "lutte des classes" dans l'historiographie française¹ ». Les écrits historiques de Marx antérieurs à 1848 suivent en effet de près le fil du récit de Thierry.

C'est ici le prolétariat qui incarne la masse, en lieu et place de la roture. Sujet sans qualités, le « prolétariat » – dont le sens péjoratif fait écho à celui des termes de « masse » ou de « roture » – se définit négativement par la domination qu'il subit et par la résistance à toute emprise qu'engendre son absolu dénuement. En endossant le rôle de sujet politique de l'histoire, le prolétariat acquiert aussi celui de sujet historique de la critique. C'est l'histoire libérale qui offre à Marx le modèle d'une critique fondée sur l'identification au point de vue du groupe en lutte contre la domination, assurant à la fois la radicalité et l'immanence de la critique. Cette modalité de la critique peut alors être retournée contre son fondateur, en montant que l'acuité du regard de Thierry

1. Karl Marx, « Lettre à Engels. 27 juillet 1854 », in *Correspondance*, t. IV, *juill. 1853-juin 1857*, Paris, Éditions sociales, 1975, p. 148. Voir *infra*, chap. 3, I, 1.

sur les traces des luttes bourgeoises n'a d'égal que son aveuglement à l'égard de celles du prolétariat.

En tant qu'instanciations de la masse, ni la roture de Thierry ni le premier concept marxien de prolétariat ne sont, en toute rigueur, des classes¹. Leurs batailles sont l'expression située d'un combat universel contre les puissances de domination issues du passé, au terme duquel la particularité de leur forme agonistique d'existence a vocation à s'abolir. Ces deux récits sont mus par une même confiance dans l'inéluctabilité du mouvement historique. Or celle-ci est mise à mal par les événements de 1848 et leurs suites. De l'histoire de la roture à celle du prolétariat, le rôle de la paysannerie qui a soutenu l'avènement de Napoléon III, mais aussi la perméabilité de la masse urbaine à l'idéologie, restent invisibles. L'échec de la révolution de 1848 rend plus qu'incertaine l'aptitude du prolétariat à incarner d'emblée le sujet politique de l'histoire, comme à offrir le point de vue depuis lequel elle doit être lue. C'est alors le sens du projet d'une histoire écrite du point de vue de la masse qui s'obscurcit.

Cette rupture amène l'assèchement de l'œuvre historique de Thierry, mais en aucun cas de celle de Marx. Après 1848, la masse devient l'opposé de la classe : *Le Dix-Huit Brumaire de Louis Bonaparte*

1. Voir *infra*, chap. 3, I, 2.

décrit la masse comme une dislocation de l'intérêt commun au profit des intérêts individuels¹. Aux côtés de la paysannerie parcellaire, le *lumpen* constitue l'autre figure de la masse. Ses membres sont issus de classes hétérogènes n'ayant en partage que la prévalence de l'intérêt égoïste. La valeur de vérité du point de vue prolétaire ne peut dès lors plus être assurée, parce qu'il subit lui aussi le processus de massification de l'intérieur. L'ensemble du *Dix-huit brumaire* doit être lu comme une inversion carnavalesque du grand récit révolutionnaire de la destruction de la féodalité par la bourgeoisie. Il soumet à la dérision la conscience bourgeoise de l'histoire et son assimilation par les premiers écrits de Marx. Ces analyses ne s'épuisent toutefois pas dans l'aveu de l'échec de l'ancien discours de la lutte des classes : elles ouvrent la voie à une autre conception de l'histoire.

Elles opèrent, pour ce faire, une mutation épistémologique majeure. Au lieu de se situer du côté d'un sujet de l'histoire dépourvu d'illusions, Marx critique ici un discours historique bourgeois qui ne doit être ni reproduit, ni révoqué, mais transformé *de l'intérieur*, ainsi que doit l'être la science économique bourgeoise. Cette rupture épistémologique prend

1. K. Marx, *Le Dix-Huit Brumaire de Louis Bonaparte* (1952), trad. G. Chamayou, Paris, Garnier-Flammarion, 2007. Voir *infra*, chap. 3, II, 1.

appui sur la distinction entre deux concepts différents de « classe » que présuppose l'affirmation selon laquelle les paysans « forment une classe » et « ne forment pas une classe »¹. Ils en forment une au sens que la guerre des races avait jusqu'ici donné à ce terme : ils ont des conditions d'existence semblables qui les « opposent hostilement » aux autres classes. Cette définition ne suffit pourtant plus à caractériser une classe au sens fort, qui demande d'abord l'existence de modes de *solidarité* conditionnant la genèse de l'intérêt commun. L'analyse historique ne porte alors plus sur ce qui fait obstacle aux luttes du sujet de l'histoire, mais sur ce qui contrarie son devenir *sujet*, c'est-à-dire sur les causes sociales de la massification.

On sait que l'économie politique marxienne interrogera plus tard le rôle du capitalisme dans l'empêchement ou la facilitation de la subjectivation politique du prolétariat². Mais, avant cela, *Le Dix-Huit Brumaire* pose déjà une question analogue à propos de l'État. L'émergence du *lumpen* et la massification de la paysannerie y sont présentées comme des conséquences de la genèse d'un État militaire et

-
1. *Id.*, *Le Dix-Huit Brumaire de Louis Bonaparte*, *op. cit.*, p. 191. Voir *infra*, chap. 3, II, 1.
 2. Voir Emmanuel Renault, « Le problème de la résistance ouvrière dans *Le Capital* », *Les Études philosophiques*, 154/4, 2015, p. 513-526.

bureaucratique. Celui-ci prévient d'avance la formation des classes en s'employant à transmuier toute exigence collective en agrégat de requêtes individuelles. Marx rompt de cette façon avec la théorie libérale de la société civile qui sous-tendait encore ses premiers écrits. La société civile n'est plus la source d'un mouvement spontané de politisation depuis lequel se formerait l'État comme simple adjuvant de la classe dominante. En effet, l'État opère en amont à travers la constitution – ou non-constitution – des classes selon une logique de pouvoir en partie autonomisée de la lutte des classes. La fin de l'aliénation politique et la mise en œuvre de « la centralisation gouvernementale dont la société moderne a besoin ¹ » ne peuvent dès lors plus être posées comme un simple effet dérivé de la lutte des classes.

Or si la classe, comprise au sens fort, existe par sa solidarité interne, elle devient en mesure d'élaborer une vision de l'intérêt commun d'une société qui aurait aboli les classes (par opposition à l'intérêt « général » qui universalise l'intérêt bourgeois). Toutefois, penser la transformation des masses en classes demande de concevoir la masse autrement que comme un agrégat d'individus isolés par leurs intérêts, ce qui est encore une version pessimiste de la société civile libérale. De là toute l'importance du

1. Marx, *Le Dix-Huit Brumaire de Louis Bonaparte*, *op. cit.*, p. 199.

thème du « spectre » dans *Le Dix-Huit Brumaire*¹. Il sert à désigner le mode d'existence des représentations collectives au sein d'une société massifiée, ne parvenant à se penser elle-même que sous une forme aliénée. Les termes de « spectre » et d'« esprit » désignent les deux pôles – aliéné et autonome – du rapport qu'entretient une société à ses représentations collectives, entre lesquels se dessine une incertaine dynamique de réappropriation collective. C'est d'elle que dépend la transformation de la société en *sujet* de sa propre histoire.

On peut ainsi distinguer deux formes d'histoires de la lutte des classes. La première, adoptée par Marx jusqu'en 1848, prolonge directement l'histoire libérale de la masse. Elle conserve l'« universalité de l'antagonisme » propre à la guerre des races, tout en identifiant un nouveau groupe, le prolétariat, à la masse, c'est-à-dire à la défense de la liberté contre l'oppression, de la vérité contre l'idéologie. Mais parce que ce récit reste tributaire de la trame libérale, il achoppe lui aussi sur la révolution de 1848. L'unité de la masse dépendant de celle de son adversaire, elle est directement affectée par l'impuissance de la bourgeoisie à se constituer comme sujet. Cette crise de la trame libérale amène toutefois Marx à ébaucher une autre histoire des luttes.

1. Voir *infra*, chap. 3, II, 2.

Penser la classe comme le véritable dépassement de la masse, c'est aller jusqu'au point où elle cesse de se définir par son opposition aux autres pour se caractériser par ses dynamiques internes de solidarité, fondées sur des normes sociales communes. On sort alors des rails de l'histoire libérale pour envisager une nouvelle histoire socialiste.

*

Le retour réflexif sur l'histoire libérale de la modernité opéré dans cet ouvrage complique doublement la représentation ordinaire du rapport entre libéralisme et pensée critique.

Il montre en premier lieu que la seconde pensée libérale de l'histoire, qui mène au néo-libéralisme, et ses adversaires contemporains puisent à une *même source* : la première histoire libérale de la modernité.

La seconde histoire libérale s'accorde en effet avec la première pour réduire l'historicité aux seuls obstacles mis au déploiement naturel de la liberté. Elle s'en écarte toutefois en renonçant à la figure personifiée de l'adversaire. Elle voit dans l'autonomie de la rationalité impersonnelle promue par l'État la principale entrave aux progrès de la société civile. Privé d'ennemi, le sujet libéral se disloque alors en une pluralité d'individus, d'intérêts et d'affects : c'est la société civile des théoriciens classiques qui refait

surface. Or, celle-ci ne constitue jamais une unité historique stabilisée. Le second libéralisme a pour cette raison encore plus besoin que le premier de la béquille nationaliste. Qu'elle prenne une forme étatique ou territoriale, la nation est ici toujours un principe *exogène* d'identité venant combler l'impuissance du libéralisme à se donner un sujet collectif hors du moment de la lutte.

Si le second libéralisme renonce au soulèvement qui coalise la masse, il focalise au contraire l'attention d'une part importante de la pensée critique contemporaine. Celle-ci ne conserve, de son côté, du récit libéral que la source oppositionnelle de l'existence du collectif. Elle peut alors prolonger la première histoire marxienne de la lutte des classes, afin d'élargir la contestation de la domination à des formes encore méconnues de Marx, de même que ce dernier révélait l'aveuglement de Thierry à l'oppression du prolétariat. L'unité du peuple insurgé reste toutefois dépendante de la pérennité de l'antagonisme dans lequel il prend place. La trame de l'histoire est toujours celle de la guerre des races, au sens où il faut maintenir la figure d'un opposant intrinsèquement étranger parce qu'intrinsèquement dominateur. Les fondements de l'ontologie historique libérale ne sont pas interrogés.

Mais deuxièmement, ce retour sur la première histoire libérale révèle que l'opposition binaire entre libéralisme et pensée critique masque une autre

façon de se dégager du premier. Elle suppose de concevoir la classe autrement que comme une race : elle trouve dans ses liens internes de solidarité le germe normatif permettant d'interroger les formes possibles d'une réorganisation sociale plus juste. Dans une telle perspective, la classe ne se suffit plus à elle-même. Elle prend place dans une histoire élargie de la société et de ses idéaux, resituant l'autonomisation du marché et la bureaucratisation de l'État au sein des transformations qui caractérisent les sociétés européennes depuis plusieurs siècles. De cette histoire socialiste de la modernité, les sciences sociales françaises et allemandes de la seconde moitié du XIX^e siècle ont posé les premières pierres¹.

-
1. Elle fait l'objet de la seconde partie du manuscrit inédit d'habilitation à diriger les recherches dont ce livre reprend la première. Elle donnera lieu à la publication d'un second livre. J'en profite pour remercier les membres de mon jury d'habilitation pour leurs conseils avisés : Étienne Anheim, Robin Celikates, Frank Fischbach, Isabelle Kalinowski, Judith Revel et tout particulièrement mon garant, Bruno Karsenti.